

Assises 2022 : L'accompagnement des PE dans la démarche RSE

Nouveau Formation nationale

La responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise connaît aujourd'hui des développements considérables, en lien avec une prise de conscience partagée par tous les acteurs économiques : la performance ne se mesure plus à la seule aune du profit.

Millésime	2022-2023
Type	Présentiel
Durée	1h30
Réf.	02.02ACT0029.22

Les réglementations européennes en cours (taxinomie, CSRD...) accélèrent considérablement ce processus.

Cet enjeu de performance est précédé par un autre enjeu qui le dépasse, un enjeu citoyen : il s'agit d'abord et avant tout d'une question de **responsabilité**.

L'alliance du financier et de l'extra-financier est désormais un facteur de performance de l'entreprise, et cette performance est d'autant plus importante qu'elle est durable.

La DURABILITE s'impose désormais à **toutes les entreprises, de la multinationale à la PME, jusqu'à la TPE.**

Les commissaires aux comptes sont les mieux placés pour répondre à ce besoin de confiance, nécessaire au développement d'une économie véritablement durable.

Mais comment peuvent-ils se lancer dans ces nouvelles missions ? Comment les commissaires aux comptes pourront-ils accompagner les plus petites entités ?

La dimension sociétale du rôle du commissaire aux comptes a été formulée clairement en 2020, dans la raison d'être de la CNCC : « La CNCC promeut les missions et les principes éthiques des commissaires aux comptes, **profession d'intérêt général créatrice des conditions de confiance, de transparence et de sécurité de la sphère économique, sociale et environnementale** ».

En certifiant des données extra-financières des grandes comme des plus petites entités, les commissaires aux comptes démontrent leur utilité et leur expertise et **donnent encore plus de sens à la mission d'intérêt général qui est la leur.**

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC

Actualité

- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

- Connaître les évolutions réglementaires qui impacteront les PE en matière de développement durable
- Identifier les outils de la CNCC pour accompagner les PE dans leur transition environnementale
- Être capable de faire des recommandations mais également de faire comprendre les nouvelles missions liées à l'extra-financier ainsi que le référentiel normatif (actuel ou à venir) de ces nouvelles missions
- Être capable de développer un plan de formation au sein de son cabinet pour être prêt à certifier des informations extra-financières dès 2024 et d'engager son cabinet dans une démarche de durabilité

Questions traitées

- Panorama global des évolutions réglementaires en matière de développement durable, tant au niveau national qu'au niveau international et impact sur les PE
 - La CSRD
 - Les principaux acteurs sur le marché des PE et la place du commissaire aux comptes sur ce marché
- Comment la CNCC accompagne-t-elle les commissaires aux comptes dans leur transformation ?
 - Des formations adaptées
 - Des outils pour réaliser les missions
- Le rôle de l'ADEME dans l'accompagnement des PE
 - Mobiliser les PE
 - Financer la transition environnementale des PE
 - Accompagner les PE

Bénéfices pour les participants

Les questions environnementales et sociales sont désormais au cœur des priorités des consommateurs, des investisseurs, des banques, et des gouvernements du monde entier. Les PE seront touchées par capillarité et seront au cœur de la transition environnementale.

Les textes européens en cours de transposition en France offrent aux commissaires aux comptes les moyens de se positionner sur ce nouveau marché. Ces missions sur l'extra-financier ne sont plus réservées aux plus grands et les jeunes professionnels choisiront désormais leurs cabinets en tenant compte de cet investissement.

Actualité

Ces nouvelles missions seront certainement l'occasion de renforcer l'attractivité des cabinets, à condition de saisir les opportunités de formation dès maintenant.

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter cnccservices.formation@cncc.fr

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 - Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 - Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, présidant les groupes de travail NFR à la CNCC, exerçant personnellement des missions en lien avec les informations extra-financières ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 - Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 - Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 - Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 - Accéder au support pédagogique